

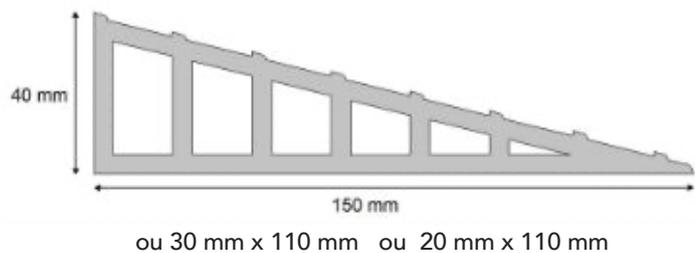


1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La rampe amovible est destinée au franchissement d'obstacles pour les fauteuils roulants, pour les personnes à mobilité réduite, mais aussi diables ou chariots : pour des écarts de faibles niveaux, de 2 à 4 cm ; 3 dimensions disponibles.

La rampe d'accès permettra le franchissement de petits obstacles sans risque.

Cette rampe est légère et pratique à utiliser.



2. DOMAINE D'APPLICATION

Etablissement recevant du public (ERP) ou tout autre usage professionnel ou privé

Ecoles, mairies, collectivité, musées, collèges, lycées, ateliers, garage, ect...

Tous types de commerce, médical ou autres

3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

Léger et rapidité à mettre en place, sans fixation

Version Auto – plombant ou auto adhésif

En pose provisoire ou définitive

4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Hauteur de ressaut de 2 à 4 cm

Conforme à la norme (pente < 33° dans le cadre d'un ressaut)

Charge admissible : 300 kg

Matière très résistante SEBS

Coloris : jaune, gris ou noir

Conditionnement :

Dimensions	Multiple de vente
20 mm x 70 mm x 1 m – 0,80 kg	Unitaire
30 mm x 110 mm x 1 m - 1,50 kg	
40 mm x 150 mm x 1 m – 2,25 kg	

TEXTES DE LOI

Arrêté du 8 Décembre 2014 :

Le cheminement accessible est horizontal est sans ressaut.

Les pentes suivantes :

Une pente de 6% pour tout accès

Une pente de 10% sur 2 m de longueur maximum

Une pente de 12% sur 50 cm de longueur maximum

Une pente de 33% pour tout dénivelé de 4 cm